

ASSEMBLÉE NATIONALE

PLF POUR 2018 - (N° 235)

AMENDEMENT

N ° II-CD54

présenté par

M. Pancher, Mme Firmin Le Bodo, M. Charles de Courson, M. Demilly, Mme Auconie, M. Becht,
M. Polutele, M. Guy Bricout et M. Morel-À-L'Huissier

ARTICLE ADDITIONNEL

APRÈS L'ARTICLE 54, insérer l'article suivant:

Mission « Écologie, développement et mobilité durables »

Cet amendement a été déclaré irrecevable après diffusion en application de l'article 98 du règlement de l'Assemblée nationale.